

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

TRENTE-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS
DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS (CRGA)

(Apia, Samoa, 7-9 novembre 2007)

RAPPORTS DE SYNTHÈSE POUR 2007

POINT 2.1 DE L'ORDRE DU JOUR – RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

(Document présenté par le Directeur général)

RÉSUMÉ

1. Le présent rapport de synthèse porte sur l'état d'avancement de la mise en œuvre i) des principales décisions adoptées l'année dernière par le CRGA réuni en sa trente-sixième session , ii) des recommandations formulées en 2005 par l'équipe d'évaluation de l'Organisation, et iii) des actions menées dans les domaines particulièrement ciblés qui figurent dans le rapport présenté par le Directeur général au 36^e CRGA. Il met également en évidence les faits saillants de 2007, une année très active et très productive pour la CPS.

2. Le Secrétariat général a exploré de nouveaux domaines en 2007 et posé des jalons en matière de coopération régionale. Il a encadré la mise en œuvre de projets régionaux majeurs susceptibles, s'ils portent les fruits escomptés, de libérer un potentiel de développement insoupçonné au bénéfice de certains de nos membres.

3. Le présent rapport n'est pas exhaustif et sa lecture est indissociable de celle d'autres documents soumis à votre examen, en particulier le document 4.1 intitulé « *Principales actions menées en collaboration* » qui contient des informations détaillées sur les actions menées en 2007 en collaboration avec différents partenaires et parties prenantes. Tout projet important mentionné est accompagné d'un renvoi au point de l'ordre du jour qui lui est spécifiquement consacré.

4. Je sou mets mon rapport 2007 à votre examen.

RECOMMANDATIONS

5. Les membres du CRGA sont invités à :

- i. prendre acte du rapport du Directeur général et à l'examiner,
- ii. faire rapport à la Conférence sur toute question méritant son attention le cas échéant.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PRÉAMBULE

1. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique a le plaisir de vous accueillir dans cette magnifique ville d'Apia (Samoa) à l'occasion de la trente-septième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations et de la cinquième Conférence de la Communauté du Pacifique.
2. Permettez-moi d'emblée d'exprimer ma gratitude et mes remerciements les plus sincères aux autorités du Samoa qui accueillent aujourd'hui les réunions de l'organe directeur de la CPS. Ces réunions coïncident cette année avec le 60^e anniversaire de l'Organisation – aussi participons-nous au CRGA et à la Conférence du 60^e anniversaire.
3. Les commémorations des 60 ans de la CPS ont débuté le 6 février avec des festivités organisées au sein des trois sites officiels de l'Organisation – Nouméa, Pohnpei et Suva – ainsi qu'en d'autres endroits dans toute la région océanienne. Ces célébrations, qui ont jalonné l'année 2007, ont été notamment marquées par une « semaine portes ouvertes » organisée au siège, à Nouméa, au mois de juin. Les antennes de Suva et de Pohnpei ont organisé, le 6 février, des activités ouvertes au grand public dont le succès a été retentissant.
4. L'Office des postes et télécommunications (OPT) de Nouvelle-Calédonie a lancé, l'année dernière, un timbre commémoratif du 60^e anniversaire à l'occasion de la trente-sixième session du CRGA tenu à Nouméa ; les services postaux de Wallis et Futuna ont également marqué l'événement de la même manière en 2007. Le point d'orgue de ces célébrations est prévu lors de la Conférence lorsque sera officiellement présenté *La maison commune du Pacifique - l'histoire de la CPS de 1947 à 2007*, un ouvrage produit par le Secrétariat qui retrace six décennies au service des Océaniens.
5. À l'occasion de cette trente-septième session du CRGA et de la cinquième Conférence, le pays qui nous accueille aujourd'hui a créé, en collaboration avec le Secrétariat général, quelques souvenirs d'une grande simplicité à l'attention des délégués afin de commémorer cette date historique. Permettez-moi donc de souhaiter à la CPS un « heureux 60^e anniversaire ».
6. L'ordre du jour du CRGA cette année, tout comme l'année dernière, comporte un volet stratégique substantiel adossé sur les trois piliers figurant dans notre Plan directeur pour la période 2007-2012. Toutefois, nous ne disposons que de trois jours, et non de cinq comme l'an dernier, pour aborder tous les points à l'ordre du jour. Nous serons donc peut-être amenés, en fonction de l'évolution des débats, à adopter le rapport du CRGA samedi matin.
7. La Conférence de cette année a également un ordre du jour chargé axé sur les trois défis majeurs de la région, à savoir l'avenir de la pêche en Océanie, l'urbanisation et le changement climatique. La collaboration avec les autres organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique a joué un rôle crucial en assurant que ces défis majeurs reçoivent toute l'attention qu'ils méritent. Les trois documents relatifs à ces défis ont été préparés et seront présentés conjointement avec trois organisations du CORP, l'Agence des pêches du Forum, le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique et le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Un certain nombre de questions clés de politique générale, abordées par le CRGA, seront également soumises à l'examen des participants à la Conférence.
8. Conformément à la politique de l'organisation relative au contrat du Directeur général, les représentants du CRGA et les délégués à la Conférence devront évaluer cette année les résultats que j'ai obtenus, en qualité de Directeur général, dans l'exercice de mon mandat, et prendre la décision de renouveler ou non mon contrat pour une nouvelle période de deux ans. En vertu de cette politique, ce point de l'ordre du jour sera débattu à huis clos lors des deux réunions.
9. Les points de politique générale à l'ordre du jour du CRGA et de la Conférence engloberont nombre des questions qui devraient normalement être abordées dans mon rapport. Celui-ci est donc nettement plus court que mon premier rapport présenté l'an dernier à la trente-sixième session du CRGA.

10. Ce rapport succinct mentionne uniquement les faits saillants de l'année 2007. Les détails figurent dans les documents présentés au titre de l'ordre du jour. Lorsque des projets importants sont mentionnés, ils sont accompagnés de la référence au point de l'ordre du jour qui leur est spécifiquement consacré. Le document 4.1 intitulé « *Principales actions menées en collaboration* » par exemple, est pratiquement une annexe au présent rapport et décrit notre collaboration avec divers partenaires et parties prenantes en 2007.

VUE D'ENSEMBLE

11. L'année 2007 a été très active et très productive pour la CPS. Elle s'est notamment caractérisée par l'intensification de la mise en œuvre des activités du programme de travail adossé sur les trois piliers exposés dans notre nouveau Plan directeur 2007-2012.

12. *La CPS se laisse porter par les vents du changement en 2007 et au-delà* – En février dernier, j'ai rédigé un document de réflexion interne pour l'année 2007 et au-delà. Dans ce document, je partage avec les agents de l'Organisation les enseignements que je tire de l'année 2006 et les orientations que je dégage pour l'année 2007. Ce travail de réflexion constitue l'annexe 5 d'une série de documents en rapport avec le point 8 de l'ordre du jour. La mise en œuvre des trois piliers de notre nouveau Plan directeur constituait le thème central de ce document.

13. *Le premier pilier de notre Plan directeur – Attention accrue portée aux priorités des membres – a occupé une place prépondérante dans les programmes de travail de la CPS en 2007.* Même si ce pilier restera prioritaire chaque année, il a revêtu en 2007 une importance particulière. Nous nous sommes donnés sans réserve à la consolidation des assises qui permettront à notre Organisation d'assurer et de protéger sa mission première – « répondre aux besoins prioritaires de ses membres ». Tous les points de politique générale visés par les documents 3.1 à 3.9 du CRGA ainsi que les documents 4 à 6 de la Conférence, traduisent à quel point il est important pour le Secrétariat général de cibler plus précisément et de valoriser davantage les services que l'Organisation dispense à ses membres. Nous nous félicitons notamment du chemin parcouru dans le domaine des activités de politique générale et de la réalisation de programmes, en particulier du développement des stratégies de pays conjointes. Les cinq premières stratégies de pays conjointes seront présentées à la trente-septième session du CRGA (voir document 3.1). S'agissant de la Stratégie régionale en matière de technologie numérique, nous sommes également satisfaits des résultats obtenus qui, à ce jour, vont de toute évidence bien au-delà de ce que nous envisagions (voir document 3.2). Les membres doivent fournir au Secrétariat général une orientation précise quant aux responsabilités des pays hôtes en rapport avec la décentralisation des services. Le document 3.8 du CRGA est consacré à cette question. Les rapports des divisions (document 2.2.1 – Division ressources terrestres, document 2.2.2 – Division ressources marines, et document 2.2.3 – Division ressources sociales) fournissent de plus amples informations sur les résultats obtenus dans le cadre du premier pilier.

14. *Nous avons accompli des progrès substantiels en 2007 dans la mise en œuvre du deuxième pilier de notre Plan directeur – Engagement stratégique aux échelons national, régional et international.* La CPS et les organisations membres du CORP ont franchi de nouveaux paliers dans leurs relations. Une nouvelle procédure de consultations à haut niveau est déjà en place avec le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique et l'Agence des pêches du Forum, et une procédure semblable est actuellement à l'étude avec la Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanique de l'environnement (PROE). Nous avons participé à deux projets régionaux s'inscrivant dans la durée, le Plan pour le Pacifique et le Cadre institutionnel régional. Nous avons également établi une procédure de consultation avec les institutions spécialisées des Nations Unies implantées aux Îles Fidji et ailleurs. Nous avons pris des engagements en matière de stratégies et de programmes dans un certain nombre de domaines clés qui sont importants pour la région, soit par le biais d'activités de recherche (par exemple, le projet régional océanique de marquage des thonidés), un meilleur positionnement stratégique des secteurs régionaux (par exemple, les exercices de cartographie) et une mobilisation des ressources (par exemple, auprès du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP)) ; soit par le biais d'une sensibilisation politique et la diffusion d'informations aux parlementaires océaniques en vue de leur permettre de contribuer plus efficacement à leurs travaux (par exemple, l'Assemblée des parlementaires océaniques sur la population et le développement). Le document 4.1 intitulé « *Principales actions menées en collaboration* » ainsi que l'annexe 3 au présent rapport fournissent davantage de renseignements sur les résultats obtenus en 2007 dans le cadre du deuxième pilier.

15. *Nous avons accéléré la cadence en ce qui concerne la mise en œuvre du troisième pilier de notre Plan directeur en 2007 – Positionnement stratégique de l'Organisation – pour nous permettre d'atteindre les objectifs des premier et deuxième piliers.* Grâce au concours financier de l'AusAID, le rôle et le champ de compétence de la Section planification seront élargis sous forme d'une Cellule d'engagement stratégique chargée de l'élaboration de politiques et de la planification. Cet élargissement interviendra au début de l'année 2008. La Cellule sera constituée d'une équipe plurisectorielle de conseillers chevronnés dotés de compétences dans tous les domaines de services proposés par la CPS. Cette ressource sera à la disposition des membres de la CPS ainsi que des départements et des sections de l'Organisation. L'équipe de conseillers sera chargée d'effectuer un suivi des tendances, d'analyser et de formuler des recommandations à l'intention des décideurs nationaux ainsi que des directeurs des départements et sections de la CPS. Elle effectuera des analyses de politiques, élaborera des prévisions – qui seront intégrées à la conception et à la planification des activités – et coordonnera l'évaluation des impacts des services dispensés par la CPS. Sur le plan de l'encadrement et de la gestion de l'Organisation, nous avons entrepris de recruter un directeur pour notre nouvelle antenne régionale à Pohnpei et la procédure de recrutement devrait être bientôt terminée. Nous recruterons aussi incessamment les candidats retenus pour les trois postes de direction – Services Généraux, Ressources marines et Ressources sociales. En 2007, conformément aux recommandations de la mission d'évaluation de 2005 en matière de ressources humaines, nous avons établi de nouvelles fonctions dans ce domaine au sein des Services généraux tant à Nouméa qu'à Suva. Notre nouveau logiciel de comptabilité et d'information, qui a été conçu pour améliorer notre système d'information interne ainsi que la liaison entre le siège et les antennes régionales, sera opérationnel dès le 1^{er} janvier 2008. Je tiens à remercier notre équipe de la section Technologies de l'information et de la communication ainsi que nos agents des services financiers à Nouméa et à Suva à qui nous devons ce résultat. De plus amples informations figurent plus loin dans le présent rapport ainsi qu'aux annexes 2 et 3.

16. *Nous avons accompli des progrès substantiels dans la mise en œuvre des principales décisions adoptées l'année dernière au 36^e CRGA* – Nous avons achevé cinq stratégies de pays conjointes, neuf profils de pays, cinq cartographies du défi jeunesse et une étude sur la desserte des petits États et Territoires insulaires. Nous avons également obtenu de bons résultats dans le domaine de la statistique, de la pêche, de la foresterie, de la santé, ainsi que de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels. Nous avons obtenu les ressources nécessaires pour mettre en œuvre le système de connexion des zones rurales du Pacifique à Internet dans le cadre de la Stratégie régionale en matière de technologie numérique. Le système de connexion des zones rurales du Pacifique permettra donc aux régions éloignées de disposer d'un accès au réseau Internet. L'annexe 1 au présent rapport fournit des informations détaillées sur la mise en œuvre des principales décisions adoptées par le CRGA réuni en sa trente-sixième session.

17. *Nous avons mis en œuvre, en deux ans, les recommandations formulées en 2005 par la mission d'évaluation et approuvées par la quatrième Conférence de la Communauté du Pacifique.* Pour certaines recommandations, les rôles devaient être clarifiés et des cadres stratégiques établis afin de garantir la mise en œuvre et le suivi continus desdites recommandations. L'annexe 2 au présent rapport contient des informations détaillées sur la mise en œuvre de chacune des 11 recommandations.

18. Nous avons accompli des progrès notables dans la plupart des domaines particulièrement ciblés pour 2007 et au-delà que j'avais décrits dans le rapport que j'ai présenté l'année dernière au 36^e CRGA [CRGA (36) document 2.1, paragraphe 62, alinéas (i) – (x)]. L'annexe 3 au présent rapport fait état des progrès réalisés dans ces domaines.

19. *Comblent le fossé de la communication dans la région* – La CPS a collaboré avec le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique afin d'obtenir, de l'Australie, les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'un système, relativement économique, permettant de relier les zones rurales du Pacifique à Internet. Nous avons également facilité les consultations en vue de la pose d'un nouveau câble sous-marin potentiel qui unirait douze de nos pays membres situés au sud de l'Équateur. La France a annoncé qu'elle appuyait ce projet lors d'une réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique qui a eu lieu récemment aux Tonga.

20. *"La maison commune du Pacifique - l'histoire de la CPS de 1947 à 2007* est le titre d'un ouvrage sur la CPS et ses six décennies au service du peuple océanien. Il a été rédigé par des membres de notre personnel qui se sont investis dans des recherches, et il sera officiellement lancé lors de la Conférence. Il s'agit d'un des faits marquants de cette année consacrée au 60^e anniversaire de l'Organisation. J'exprime mes sincères remerciements aux auteurs, aux graphistes, aux traducteurs, aux imprimeurs et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de cet ouvrage.

21. Le *DVD promotionnel de la CPS* est un court-métrage réalisé par le Centre régional des médias (CRM). Il complète *La maison commune du Pacifique - l'histoire de la CPS de 1947 à 2007*. Larry Thomas et son équipe du Centre ont été le fer de lance de ce projet de DVD.

22. Le *Plan directeur 2007-2012* est maintenant terminé, les observations et suggestions des membres ayant été intégrées, et des exemplaires seront distribués lors du CRGA.

23. *Rapport annuel 2006* – Pour la première fois cette année, notre rapport annuel a été élaboré en deux parties. La première fournit un aperçu des activités menées en 2006 et a été distribuée au mois de juin. La seconde comporte des données relatives aux finances et aux vérifications comptables et a été achevée en septembre. L'ensemble du rapport sera distribué au CRGA ainsi qu'à la Conférence.

24. *Remerciements au personnel* – Je souhaite terminer la première partie de ce rapport en exprimant à nouveau ma reconnaissance à tous nos agents ainsi qu'à leurs familles. Ce sont eux qui nous ont permis d'obtenir les résultats qui vous sont présentés aux deux réunions de cette année. Leur tâche n'a pas toujours été facile cette année. Je tiens en votre présence, à les féliciter de leur dévouement au service de la région, d'avoir accéléré la cadence et d'avoir accepté de consentir cet effort supplémentaire qui me permet aujourd'hui de vous présenter un rapport de qualité. Je tiens également à remercier les familles de leur soutien qui a permis à nos agents de continuer à fournir un excellent travail.

RÉALISATIONS MARQUANTES DES DIVISIONS

25. Les activités des trois divisions de la CPS sont décrites en détail dans les documents CRGA 2.2.1, 2.2.2 et 2.2.3 ainsi que dans les exposés des directeurs de division. Ce chapitre de mon rapport ne met en lumière que quelques-unes des réalisations marquantes des divisions.

26. **Division ressources terrestres** – Cette division compte en tout 90 agents, en poste dans dix-sept États et Territoires membres. En 2007, elle était dotée d'un budget total de 8 356 100 UCOM. Voici quelques-unes des activités remarquables que la division a conduites au cours de l'année.

- i. *Méthodes participatives* – Les méthodes participatives qui président à la conduite d'activités, de travaux de recherche et de développement dans le domaine agricole sont désormais appliquées systématiquement dans de nombreux ministères et départements de l'agriculture et de la foresterie des États et Territoires insulaires océaniques. C'est une approche extrêmement importante de l'agriculture, qui fait appel à la participation des agriculteurs et des propriétaires de ressources à la planification, au développement, à la mise en œuvre et au suivi des techniques agricoles. De ce fait, les agriculteurs adhèrent beaucoup mieux au processus et aux résultats obtenus, ce qui augmente la durabilité de ceux-ci. Deux agriculteurs présenteront leur expérience au CRGA.
- ii. *Formation paravétérinaire* – Depuis son lancement, le programme de formation Paravet a permis à 112 agents – dont seize femmes – de onze pays d'obtenir leur diplôme. Devant la menace grandissante de zoonoses et la pénurie criante de vétérinaires qualifiés dans de nombreux pays océaniques, ce programme de formation permet aux pays membres de recruter des agents qualifiés à l'appui du secteur de l'élevage dans ces onze pays.
- iii. *Riposte rapide à des incursions d'organismes nuisibles* – Une assistance a été dispensée pour endiguer et éradiquer l'escargot géant d'Afrique aux Îles Cook, Fidji et Salomon, lutter contre l'insecte foreur des cabosses en Papouasie-Nouvelle-Guinée et contre les incursions de petites fourmis électriques en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Vanuatu.
- iv. *Engagement stratégique à l'échelon international* – La CPS a été accréditée, en tant qu'observateur auprès du Forum des Nations Unies sur les forêts lors de la septième session du Forum, tenue en août dernier.
- v. *Harmonisation des règlements régionaux en matière de biosécurité* – Des versions adaptées au contexte local d'une loi sur la biosécurité, harmonisée à l'échelon régional, ont été élaborées pour les Îles Cook, les États fédérés de Micronésie, les Îles Fidji, Kiribati, les Îles Marshall, Nauru, Niue, Palau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, les Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Le Samoa a déjà promulgué une loi sur la biosécurité.

27. **Division ressources marines** – Cette division compte 75 agents. Son budget total 2007 s'élevait à 9 451 000 UCOM. Voici quelques-unes de ses réalisations-phares en 2007.

- i. *Projet de marquage des thonidés* – La première phase du projet de marquage des thonidés évoluant dans les eaux de la Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est achevée sur un succès. On a apposé des marques sur deux fois plus de poissons que le nombre prévu, et les premières marques retournées commencent à nous parvenir. La Nouvelle-Zélande a récemment annoncé qu'elle allouerait une enveloppe conséquente, d'un montant total de 5 millions de dollars néo-zélandais, ce qui fait que nous disposons maintenant de 63 pour cent du budget total requis (10 millions de dollars É.-U.) pour mener ces campagnes de marquage dans l'ensemble du Pacifique. Il nous reste à mobiliser 3,7 millions de dollars É.-U. environ pour boucler le budget. Les fonds d'ores et déjà disponibles, alloués principalement par la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne, ainsi que des petites sommes octroyées par d'autres bailleurs de fonds, nous permettront néanmoins de commencer les opérations de marquage dans l'ensemble du Pacifique. Le Secrétariat général est en train de négocier avec Soltai, une entreprise des Îles Salomon, l'affrètement d'un bateau pour la prochaine phase du projet de marquage.
- ii. *Programme d'observation* – Le vivier d'observateurs qualifiés existant dans les États et Territoires insulaires océaniques s'est amenuisé au point qu'il faut impérativement créer de nouvelles capacités à l'échelon national. L'Agence des pêches du Forum et la CPS n'ont pas de ressources suffisantes pour conduire des programmes de formation d'observateurs, et elles ont besoin d'urgence d'une assistance en vue de renforcer leurs propres capacités de formation d'observateurs nationaux embarqués sur les bateaux des flottilles locales.
- iii. *Biosécurité des espèces aquatiques* – La région du Pacifique accuse du retard dans le traitement des questions les plus urgentes concernant la biosécurité des espèces aquatiques, malgré le grand intérêt que présente le transfert d'organismes vivants d'un pays ou d'une île à l'autre, non seulement pour les besoins de l'aquaculture, mais aussi pour reconstituer les stocks naturels et les espèces destinées à l'aquariophilie. Nous proposons de conduire un programme régional qui s'inscrira en complément du travail du PROE relatif aux espèces envahissantes, et qui aidera les pays membres de la CPS à évaluer les risques et élaborer des protocoles et programmes nationaux de contrôle zoosanitaire en vue de l'introduction d'espèces aquatiques vivantes.
- iv. *Appui scientifique à l'évaluation des ressources côtières et à la prise de décisions quant à leur gestion*. Ce soutien revêt une importance inégalée jusqu'à présent, d'autant plus que la région s'oriente vers la gestion écosystémique de ces ressources. Souffrant d'une pénurie de ressources, ce domaine de travail, qui porte sur l'évaluation des stocks et l'analyse des écosystèmes, sera inscrit en tête des priorités en 2008.
- v. *Surveillance et mise en conformité dans le secteur maritime* – La région du Pacifique a mis en place des systèmes d'audit maritime agréés à l'échelon international, qui portent sur la sécurité d'exploitation des navires, les opérations portuaires, les établissements de formation aux métiers de la mer et les services maritimes. La qualité de nos modèles de mise en conformité est attestée par les demandes émanant de l'Organisation maritime internationale et de pays non océaniques, en vue d'étudier et adopter ces modèles.
- vi. *Sécurité maritime*– Les systèmes et protocoles de contrôle de la sécurité maritime mis au point dans la région sont d'une qualité exceptionnelle et sont demandés par d'autres régions.

28. **Division ressources sociales** – Cette division compte 100 agents, dont 56 au sein du Département santé publique. Elle était dotée d'un budget total de 17 587 600 UCOM en 2007, dont 12 334 400 UCOM (70 pour cent) affectées au Département santé publique. Voici quelques-unes des réalisations marquantes de la division en 2007.

- i. *Expansion du Département santé publique* – Le Département santé publique s'est considérablement étoffé en 2007, pour atteindre un effectif total de près de 60 agents, et un budget représentant 27 % du budget total de la CPS. Cette expansion s'est expliquée, en grande partie, par trois grands projets, financés par plusieurs bailleurs de fonds, relatifs au VIH/sida, à la préparation à une pandémie de grippe et à la lutte contre les maladies non transmissibles. Le Département est en train de mettre en place un système centralisé de gestion de la santé, afin de faciliter la coordination de ses activités et des ressources qui lui sont allouées. Il décentralise certaines de ses activités et affecte certains agents à d'autres sites, en dehors du siège de la CPS.
- ii. *Affectation de ressources accrues à des activités nationales en faveur de la santé* – C'est une nouvelle composante de la conception de projets par le Département santé publique. Nous essayons maintenant de faire en sorte que tout financement direct alloué à des pays membres soit incorporé dans de grands projets régionaux, dès le stade de leur conception. Ce concept est appliqué dans l'ensemble de l'Organisation et sera un trait caractéristique essentiel des futures stratégies de pays.

- iii. *Département développement humain* – Ce nouveau Département a élaboré son plan stratégique en se fondant sur les conclusions du séminaire de planification qui a réuni les parties prenantes de la région à Nouméa, en janvier dernier, et sur celles de la dixième Conférence régionale sur la condition féminine, tenue en mai. Un grand projet d'étude de la violence fondée sur la discrimination sexiste, en cours de réalisation à Kiribati et aux Îles Salomon, pourrait contribuer à améliorer la condition féminine et à accélérer la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Le Secrétariat général intervient dans un certain nombre de domaines importants pour faire en sorte que cette recherche débouche sur des résultats crédibles, susceptibles d'influer sur les politiques et actions visant à améliorer la condition et la sécurité des femmes. Tout en s'appliquant naturellement à ces deux pays, ces résultats pourraient aussi permettre de tirer des enseignements transposables dans des contextes similaires en Océanie.
- iv. *Centre régional des médias* – En 2007, le Centre régional des médias a joué un rôle actif dans la célébration du soixantième anniversaire de la CPS. Il a réalisé un documentaire sur la CPS, dispensé une formation audiovisuelle à plus de cent Océaniens, et réalisé une liste impressionnante de produits destinés à des clients internes et externes, malgré des difficultés liées, notamment, à la rotation du personnel.
- v. *Statistique et Démographie* – Ce département a continué d'aider les États et Territoires insulaires océaniques à collecter des données, notamment dans le cadre de recensements, d'enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages et d'enquêtes démographiques et sanitaires. Il a également dispensé des formations dans plusieurs États et Territoires insulaires océaniques. Il a dispensé une assistance technique et des formations sur place représentant trois personnes-années. Il a organisé une Conférence régionale des Directeurs des services planification et statistique qui a rencontré un grand succès. La CPS se félicite de sa future collaboration avec le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique sur l'étude régionale de référence sur la statistique, qui reprendra nombre de recommandations formulées lors de cette conférence régionale.

29. **Services de soutien** – Ces services sont les suivants : communication et relations publiques, technologies de l'information et de la communication, traduction et interprétation, bibliothèque et publications. La principale difficulté rencontrée tient au fait que les effectifs de ces sections n'ont pas varié alors que l'Organisation poursuit son expansion. Les faits à souligner pour 2007 sont notamment les suivants.

- i. *Soixantième anniversaire* – Les manifestations qui ont marqué le soixantième anniversaire de l'Organisation ont été coordonnées par le service de communication de la CPS, avec le concours de la Section publications et d'autres sections et services.
- ii. *Publication de « La maison commune du Pacifique – l'histoire de la CPS de 1947 à 2007 »*
- iii. *Production d'un court métrage documentaire sur la CPS par le Centre régional des médias.*
- iv. *Mise en œuvre de la Stratégie régionale en matière de technologie numérique* – Il faut citer dans ce domaine la mobilisation de ressources en vue de la mise en œuvre du système de connexion des zones rurales du Pacifique à Internet, la pose d'un câble sous-marin et la campagne de plaidoyer en faveur du projet « Un ordinateur portable par enfant ». Toutes ces activités, menées en 2007, ont bénéficié du concours de l'équipe de la section technologies de l'information et de la communication.
- v. *Mise en œuvre du logiciel Navision* – Ce nouveau logiciel entrera en service le 1^{er} janvier 2008, mais sa mise en place, la migration des données et la formation du personnel sont intervenues en 2007, notamment sous la houlette de Yannick Le Pommelec.
- vi. *Nécessité d'allouer des ressources supplémentaires aux services de soutien* – Il faudra allouer des ressources supplémentaires à ces services afin de mener à bien le projet du Secrétariat général de créer des postes à plein temps de rédacteur-correcteur (langue anglaise) et de traducteur à notre antenne régionale de Suva. De même, pour consolider nos capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, il faudra affecter dès que possible des ressources supplémentaires à cette section en vue de la mise en œuvre de la Stratégie régionale en matière de technologie numérique et du renforcement des capacités de prestation de services aux départements et sections. Ce sera l'une de nos priorités pour 2008.

RÉALISATIONS MARQUANTES DE L'ORGANISATION

30. *Nomination de membres de la Direction et de Directeurs.* Des avis de recrutement ont été publiés pour trois postes de membres de la Direction (Directeurs des services généraux et des divisions ressources marines et ressources sociales) et deux postes de cadres supérieurs (Directeur de l'antenne régionale de Pohnpei et Directeur adjoint des services généraux). Nous espérons pourvoir ces cinq postes dans les quatre mois qui viennent. Nous avons en outre pourvu deux postes de cadres supérieurs cette année : Mme Linda Petersen, Directrice du Département développement humain, et M. Gerald Haberkorn, Directeur du Département statistique et démographie.

31. *Gérer une organisation décentralisée et en pleine expansion* – La CPS a vu ses effectifs doubler en dix ans. À la fin du mois d'octobre 2007, elle comptait en tout 356 agents, dont 202 en poste au siège, 154 à Suva et Pohnpei, et 14 dans d'autres pays membres. Pour faire face à cette augmentation des effectifs, nous avons amélioré nos systèmes et techniques de gestion des ressources humaines. Gérer le changement est devenu l'une des gageures courantes de l'Organisation. Toutefois, nous ne pouvons pas influencer sur les rôles et responsabilités de nos membres, traités dans le document 3.8, présenté au CRGA pour examen.

32. *Problèmes de recrutement* – Cette année, le Secrétariat général s'est heurté à d'immenses difficultés pour attirer des candidats de bonne qualité à de nombreux postes techniques, même dans les domaines où l'on pourrait s'attendre à trouver des experts dans la région. Comme nous l'expliquons ci-dessous, le barème des traitements du CORP ne suffit plus à attirer des candidats valables. Ce point est exposé en détail dans le document 7.3 présenté au CRGA. Pour résumer, le recrutement prend beaucoup plus de temps que d'habitude, car nous devons publier un second avis de recrutement à une plus large échelle. Certains projets ont pâti du fait que certains postes n'ont pas été pourvus à temps. Nous espérons que les bailleurs de fonds se montreront compréhensifs et ne nous couperont pas l'herbe sous le pied quand il s'agit d'importantes priorités nationales. Une fois que les agents sont recrutés, ils font preuve d'une remarquable fidélité. Le grand problème tient à leur recrutement. Même si l'augmentation de salaires recommandée par le CORP (document 7.3 du CRGA) est accordée (et nous recommandons de ne l'appliquer qu'à hauteur de 80 pour cent), le barème du CORP sera encore en retard de 18 à 24 pour cent sur celui du marché de la fonction publique néo-zélandaise, et de 21 à 37 pour cent par rapport à la fonction publique australienne¹. Ce fossé va probablement se creuser encore davantage.

33. *Barème des traitements en vigueur dans les organisations du CORP* – Le document 7.3 du CRGA traite des questions relatives aux ressources humaines et au barème des traitements appliqué dans les organisations membres du CORP, et fait le point sur les enquêtes statistiques menées sur le marché de l'emploi en 2007. Compte tenu de l'écart existant entre le barème du CORP et la moyenne des trois marchés de référence, ainsi que de la difficulté croissante d'attirer des candidats de qualité, les dirigeants des organisations du CORP sont convenus de recommander à leurs organes directeurs d'approuver une hausse équivalente à 80 pour cent des augmentations préconisées pour les classes J, K, L et M des agents recrutés à l'échelon international. Une fois cette augmentation appliquée, le barème du CORP restera inférieur de 20 pour cent à la moyenne des trois marchés de référence. Cette mesure est dictée principalement par un critère de capacité financière. Les organes directeurs du PROE et du Secrétariat général du Forum ont approuvé la recommandation, qui devrait être mise en œuvre à partir de janvier 2008. Je vous recommande vivement d'examiner avec bienveillance cette augmentation. Les augmentations ont été inscrites à notre budget de l'exercice 2008, qui est en équilibre. Elles sont en majorité financées par des économies dues à la baisse continue du DTS.

34. *Recrutement et ressources humaines* – À cet égard, 2007 a été une année très productive. En concertation avec le Comité consultatif du personnel de Nouméa et le Comité des représentants du personnel (SRC) de l'antenne de Suva, nous avons été en mesure de régler de nombreux problèmes importants pour le personnel, en suspens depuis un certain temps. Nous avons tenu à faire participer le personnel à la prise de décisions, et les contributions et suggestions ont été très appréciées par la Direction. Nous avons aussi encouragé le personnel à participer à des « comités consultatifs sur les politiques », afin d'analyser les orientations dans certains domaines importants et de formuler des avis. Nous espérons renforcer encore ce partenariat enrichissant en 2008.

¹ Tableau 4 – Document 7.3 présenté au CRGA.

35. *Budget 2007* – Pour ce qui est des finances de la CPS, 2007 a été une année raisonnable. Du fait du retard de réception de certaines contributions statutaires, y compris des 10 pour cent d'augmentation convenus, nous n'avons pas pu pourvoir certains postes au début de l'année, notamment à l'antenne régionale de Pohnpei. Nous avons procédé à une révision du budget ordinaire au milieu de l'exercice, et nous présentons un budget ordinaire rectificatif équilibré dans le document 7.2 du CRGA. En ce qui concerne les fonds non statutaires, la situation a été mitigée en 2007. De nouveaux financements substantiels ont été octroyés par l'Union européenne au titre du 9^e FED, au profit de la pêche et de l'agriculture, ainsi que par l'AusAID pour le projet de lutte contre les maladies non transmissibles, l'étude sur la violence fondée sur la discrimination sexiste et le système océanique de connexion des zones rurales à Interne. Toutefois, le financement de la stratégie régionale de lutte contre le VIH et le sida prendra fin en 2008, et celui du deuxième cycle de négociations du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme s'achèvera en juin 2008, ce qui met en cause le niveau de financement de ces importants projets prioritaires au-delà de 2008.

36. *Sources de financement de la CPS*. Les fonds statutaires représentaient 21,8 % (soit 9 828 500 UCOM) du montant total du budget de l'exercice 2007, qui s'élevait à 45 018 000 UCOM. Les quatre membres « métropolitains » allouaient 90 pour cent de ces fonds statutaires, et les 22 États et Territoires insulaires océaniques allouaient les 10 pour cent restants ; 57,6 pour cent du budget total (soit 25 911 629 UCOM) proviennent de membres de la CPS, et 42,4 pour cent de non membres ; 85 pour cent des ressources financières totales de la CPS pour 2007 provenaient de quatre membres (Australie, France, Nouvelle-Zélande et États-Unis d'Amérique), et de six sources autres que les membres (Union européenne, Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, Banque asiatique de développement, Fonds des Nations Unies pour la population, Fonds pour l'environnement mondial et Agence allemande de coopération technique). Le tableau 1 ci-dessous indique les sources de financement qui ont alimenté le budget 2007 de la CPS.

Tableau 1: Sources de financement du budget 2007 de la CPS

Source de financement	% des fonds par rapport aux recettes totales (45 018 000 UCOM)
Australie (ACIAR compris)	31,89
Nouvelle-Zélande	12,05
Union européenne	11,44
France	8,01
FMSTP	7,72
BAsD (+ missions de consultation)	3,91
États-Unis d'Amérique (CDC compris)	3,63
FNUAP	2,67
FEM	2,55
GTZ	2,04
Commission des pêches du Pacifique occidental et central	1,24
UNICEF	1,14
9 autres partenaires dans le développement	9,5
22 États et Territoires insulaires océaniques	2,2

37. *Arriérés de contributions statutaires* – Pour la onzième année consécutive, le Secrétariat général a reçu un satisfecit de la part des commissaires aux comptes pour la tenue de sa comptabilité en 2006. Dans sa lettre au Secrétariat général, le cabinet d'audit Deloitte Touche Tohmatsu a une nouvelle fois émis des réserves à propos des arriérés de contributions statutaires. Le Secrétariat général invite les pays membres concernés à régler leur dette ou à convenir avec lui, dans les plus brefs délais, d'un échéancier de règlement.

DOMAINES PARTICULIÈREMENT CIBLÉS EN 2008 ET AU-DELÀ

38. *Questions méritant toute l'attention de la Direction* – Plusieurs questions essentielles seront inscrites sur la liste de mes préoccupations pour 2008, à savoir :

- i. *Mise en œuvre* des décisions prises par le CRGA lors de sa 37^e session et par la 5^e Conférence de la Communauté du Pacifique.

ii. *Mise en œuvre du Plan directeur 2007– 2012 en insistant sur les points suivants :*

- a) *Premier pilier – Attention accrue portée aux priorités des membres*
- Réaliser des opérations de « *cartographie* » dans les secteurs suivants :
 - santé – priorités, parties prenantes, sources de financement – en vue d'élaborer un Cadre général d'actions prioritaires pour la santé dans le Pacifique ;
 - foresterie – inventaire des entreprises d'abattage opérant dans les États et Territoires insulaires océaniques.
 - *Entreprendre, en collaboration avec l'Agence des pêches du Forum, une étude sur « l'avenir de la pêche dans le Pacifique », à présenter à la Conférence des Ministres des pêches qui se tiendra l'an prochain (organisée conjointement par l'Agence et la CPS), au Comité des pêches du Forum, au Sommet du Forum et au CRGA.*
 - *Mobiliser des ressources* afin d'entreprendre des évaluations des stocks halieutiques et des analyses des écosystèmes dans les États et Territoires insulaires océaniques.
 - *Élaboration de stratégies de pays* – achever au moins six stratégies, à présenter au CRGA lors de sa 38^e session
 - *Profils de pays* – affiner le contenu et achever les profils, au moins pour les pays dont la stratégie a été élaborée en 2008.
- b) *Deuxième pilier – Engagement stratégique à l'échelon national, régional et international.*
- *Régime fiscal des nationaux de Fidji en poste à l'antenne de la CPS à Fidji.* Négociation d'un accord à l'amiable avec les autorités fidjiennes, qui sera présenté au CRGA en 2008.
 - *Suivi du Cadre institutionnel régional.* En fonction de la décision prise par la Conférence et les organes directeurs de la SOPAC, de l'Office du Pacifique Sud pour l'évaluation de l'éducation (SPBEA) et du PROE, assurer le suivi dans ce domaine.
 - *Initiatives inscrites dans le Plan pour le Pacifique* – Mériteront une attention soutenue en 2008.
 - *Accords de siège* – En fonction de la décision prise par le CRGA et la Conférence, un projet d'accord sera rédigé et débattu lors de la 38^e session du CRGA.
 - *Les besoins de locaux et logements* resteront inscrits à l'ordre du jour en 2008
 - *Réseau de communication avec l'antenne régionale de Pohnpei* – L'une des priorités, en 2008, consistera à doter l'antenne de Pohnpei d'une connexion à haut débit à Internet et d'un système de visioconférence.
 - *Consultations à haut niveau des organisations membres du CORP* – Tenir des réunions de consultation de la SOPAC et du PROE, continuer à consulter l'Agence des pêches du Forum et le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique, étudier les possibilités de consultation d'autres organisations du CORP.
 - *Autres consultations à haut niveau* – Poursuivre les entretiens avec les institutions spécialisées des Nations Unies selon les modalités existantes, examiner les possibilités d'instaurer un mécanisme similaire pour consulter d'autres parties prenantes internationales et régionales.
 - *Projet de Réseau d'information pour le Pacifique Sud (SPIN)* – Les chefs d'État et de gouvernement des 12 États et Territoires insulaires océaniques participants ont officiellement invité la CPS et le Secrétariat général du Forum à poursuivre les travaux en ce sens.
 - *Mise en œuvre du système océanique de connexion des zones rurales à Internet (Pacific RICS)* – En 2008, il conviendra de donner la priorité au suivi de la mise en œuvre de ce réseau.
 - *Projet « Un ordinateur portable par enfant »* - Le Comité d'action en faveur du Plan pour le Pacifique a demandé à la CPS de coordonner davantage de projets pilotes en 2008, avec le concours des ministères de l'éducation, et de lui faire rapport en octobre 2008.

- c) *Troisième pilier* – Positionnement stratégique de l'Organisation
- *Recrutement* des membres restants de la Direction et de Directeurs
 - *Expansion* de la Cellule d'engagement stratégique chargée de l'élaboration de politiques et de la planification
 - *Mobilisation* de ressources afin de réduire les goulets d'étranglement dans les services de soutien
 - *Achèvement* du cadre de politique général présidant à l'implantation des départements et services, à la décentralisation et à l'affectation des ressources/
 - *Rédaction* d'un cadre politique ou d'un accord de siège afin que la CPS soit officiellement reconnue par chaque membre ou pays hôte où elle entretient une présence.
 - La question des *ressources humaines* continuera de retenir l'attention en 2008.

CONCLUSION

39. Nous avons connu une année bien remplie mais enrichissante, au service de nos membres. Nos partenaires dans le développement ont été très généreux à notre égard ; non seulement ils ont maintenu le montant des ressources qu'ils nous avaient accordé en 2006, mais ils ont également pris en compte les nouvelles priorités énoncées au titre du Plan pour le Pacifique. Il s'agit là d'un nouvel apport de ressources dans un certain nombre de domaines clés, qui pourrait libérer un nouveau potentiel économique pour bon nombre de nos membres.

40. Nous avons repoussé les limites dans un certain nombre de domaines, en particulier en ce qui concerne la conduite de la mise en œuvre de la Stratégie régionale en matière de technologie numérique énoncée dans le Plan pour le Pacifique. Il nous est agréable de pouvoir faire état des progrès accomplis à cet égard, notamment avec le début de la mise en œuvre du système avantageux de connexion par satellite des zones rurales à internet financé par les pouvoirs publics australiens. En outre, la France a annoncé à la réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum qui s'est tenu récemment qu'elle soutenait le projet de réseau câblé sous-marin. Ces deux grands projets constituent de nouvelles étapes pour la région : ils bénéficient d'un concours financier, ils émanent d'un programme convenu par l'ensemble des dirigeants de la région, dont les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la CPS mais non membres du Forum, et ils ont été mis sur pied en très peu de temps. Nous remercions l'Australie et la France et les autres partenaires dans le développement qui, par leur assistance, nous aident à concrétiser les possibilités qui s'offrent à nous. Ces deux projets, ainsi que le projet « un ordinateur portable par enfant », sont des exemples parfaits pour d'autres régions, des avantages que peuvent présenter une coopération régionale efficace, le partage stratégique d'une vision et la mise en commun des ressources.

41. Nous nous attachons particulièrement aux priorités de nos membres, comme vous pourrez le constater lors des exposés que vous présenteront nos divisions, nos départements et nos sections. Nous avons éliminé les dysfonctionnements dans nos systèmes afin d'améliorer notre efficacité. Toutefois, nous avons besoin de ressources supplémentaires pour que les solutions que nous avons cernées pour nous améliorer puissent être appliquées au cours de l'année 2008.

42. Nous remercions l'ensemble de nos membres pour leur patience et surtout pour leur confiance dans la capacité de la CPS de les aider et de les appuyer dans leur développement et dans la réalisation de leurs objectifs à ce titre.

43. Nous remercions l'ensemble de nos partenaires dans le développement pour la confiance qu'ils placent dans la CPS, pour leur foi dans l'utilité de nos travaux et pour les ressources octroyées qui nous permettent d'avoir une réelle influence sur la vie des Océaniens en leur permettant de vivre différemment. Comme il ressort clairement du tableau 1, ces partenaires contribuent pour une large part au budget total de la CPS. Au nom de nos membres et de notre Organisation, je les remercie du fond du cœur.

44. Notre région est unique en ce sens qu'elle est la seule au monde à avoir la possibilité d'obtenir d'excellents résultats au moyen d'investissements minimes, si les projets sont bien menés et bien exécutés. Pour ce faire, toutefois, nous devons faire preuve de courage et nous démarquer de la démarche graduelle qui caractérise de nombreux plans de développement et d'approches régionales. La meilleure façon d'aller de l'avant, à mon humble avis, est de commencer par se demander ce que la région veut devenir dans un domaine particulier. Il faut ensuite se poser la question suivante : « Que faut-il faire pour y parvenir et quelles sont les ressources dont on a besoin à cet effet ? » Nous pouvons ensuite mobiliser ces ressources. Il est intéressant de noter que, bien souvent, obtenir les ressources nécessaires n'est pas une tâche aussi ardue qu'il y paraît. Toutefois, le fait de ne pas se poser les bonnes questions est cause de beaucoup d'inertie et d'incertitude quant à la nécessité d'aller de l'avant ou pas, même lorsqu'il est probable que l'on disposera des ressources.

45. La plus grande difficulté que j'ai éprouvée ces deux dernières années dans la gestion de la CPS n'a rien à voir avec la vision de la situation dans laquelle la région voudrait se trouver, pas plus qu'avec le fait qu'on ignorerait comment y parvenir, ou comment on pourrait convaincre les partenaires dans le développement du meilleur moyen pour y arriver. Le problème tient plutôt à l'incapacité de l'ensemble des partenaires à aller de l'avant collectivement pour faire avancer la position que nous jugeons tous comme étant la bonne. Les différentes difficultés auxquelles nous nous heurtons dans nos pays nous empêchent de prendre les décisions qui sont nécessaires pour atteindre les résultats voulus.

46. J'ai parfaitement conscience qu'en disant cela, je suis peut-être sur le point de sortir des limites de mon mandat. Pour seule excuse, je dirais que c'est la passion du développement de notre région qui m'anime. Nombreux sont ceux qui partagent cette passion. Je ne peux cependant parler que de mon cas. Les deux prochaines années offriront un formidable créneau, quand bien même étroit, lorsque les étoiles seront alignées dans la bonne direction et permettront d'accomplir collectivement beaucoup plus pour la région et les Océaniens que cela n'a été le cas jusqu'ici. Il faudra néanmoins une vision, un sens de la direction, un engagement et de la passion pour tirer au mieux parti de cette opportunité. Si nous nous engageons réellement aux côtés d'autres organisations membres du CORP, de nos membres et de nos partenaires, il est possible de concrétiser la vision énoncée dans le Plan pour le Pacifique et celle qui figure dans le Plan directeur de la CPS, et je considère que je peux y contribuer dans l'exercice de mes fonctions.

47. Pour conclure, j'aimerais en revenir à mes collaborateurs, à vos collaborateurs. Je regrette qu'en 2007, je n'aie à aucun moment été en mesure de passer assez de temps avec eux, « chez moi » ; certes, la CPS comptant trois sites officiels, l'expression « chez moi » revêt un sens tout particulier. Cette année, c'est à notre antenne de Pohnpei que je n'ai pas réussi à me rendre. À tous les collaborateurs de la CPS, en poste dans 17 de nos 22 États membres, je dis merci d'avoir servi la région durant l'année 2007. Je vous dis toute mon admiration au moment même où je referme ce rapport, et pour reprendre les paroles de Tina Turner, je dirai : « Vous êtes tout simplement les meilleurs ». J'exprime également mes sincères remerciements à vos familles, qui vous permettent de faire partie de l'équipe de la CPS. La région attend encore davantage de nous en 2008 et au-delà. Gardons le cap et continuons de bien travailler !

48. J'exprime également toute ma gratitude aux membres de la Direction qui, malgré une charge de travail accrue en 2007, ont excellé, et ce bien au-delà de mes attentes. L'année 2007 a été la première année de travail pour mes deux adjoints, Falani Aukuso et Richard Mann. Tout deux ont travaillé à un rythme effréné et, si j'ose dire, parfois au détriment de leur propre famille et de leur santé. Je remercie également mes trois directeurs de Division, Aleki Sisifa, Tim Adams et Louni Hanipale Mose, pour les efforts qu'ils ont consentis en 2007. L'année a été dure mais enrichissante.

49. Que Dieu bénisse les participants à la trente-septième session du CRGA et les délégués à la 5^e Conférence de la Communauté du Pacifique et qu'Il nous accorde sa sagesse pendant nos délibérations sur les importantes questions intéressant les États et Territoires insulaires du Pacifique et leur population cette semaine. Je sou mets le présent rapport pour 2007 à votre examen.